

La Feuille

des habitants de la vallée de Saurat

n°52
avril 2024



Éditorial

Les printemps de Saurat

Traditionnellement dans les collectivités locales, les premiers mois de l'année sont consacrés aux débats budgétaires. On analyse les résultats de l'année précédente, puis l'on construit le budget prévisionnel de l'année qui commence et, dès le printemps, vos élus valident ces choix.

En réalité, chaque année, c'est l'État qui donne le tempo à partir de l'adoption par le Parlement de la loi des finances publiques, qu'il adapte ensuite par des décisions opérationnelles souvent prises à l'emporte-pièce, pour ajuster son propre budget.

Les communes comme Saurat sont obligatoirement membres d'une intercommunalité, qui fédère et mutualise sur un territoire cohérent des services, qui constituent pour elle des dépenses. Dans le même esprit, des recettes issues en grande partie de la fiscalité professionnelle unifiée, sont mises en commun. Notre communauté des communes du Pays de Tarascon compte seulement 8 498 habitants et génère peu de ressources liées aux activités économiques.

Dans ce contexte, il reste peu de marge pour la gestion communale qui doit assurer le fonctionnement des services municipaux (technique, administratif et scolaire), le maintien en état et le développement des réseaux et infrastructures (bâtiments, voiries, ouvrages d'art...), ainsi que le soutien à la vie locale (actions sociales, vie culturelle et associative, qualité de vie), avec comme ressources des dotations forfaitaires et la part communale de l'impôt foncier bâti et non bâti.

Trop souvent, les décisions prises par l'État ont des conséquences économiques et sociales sur la vie des communes, sans être compensées. Le montant de la dotation globale de fonctionnement forfaitisée et la compensation partielle de la suppression de la taxe d'habitation, par exemple, ne suivent même pas l'inflation. Les normes en matière d'habitat et le zéro artificialisation nette vont très fortement réduire les possibilités de constructions nouvelles et peser sur la réhabilitation des bâtiments anciens. Le changement climatique, avec lequel on nous culpabilise, génère des contraintes, certes avec des objectifs louables tels que la réduction des émis-

sions de particules et des gaz à effet de serre ou la préservation des ressources en eau, mais qui conduisent toujours à une complexification des procédures et une augmentation des prix et des taxes.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres, il me paraît important que les citoyens reprennent l'initiative. C'est le peuple qui doit être souverain, en symbiose avec les élus qu'il a choisis, pour bien formaliser ces orientations sociétales qu'il a souhaité. C'est souvent au printemps que les esprits s'éveillent et que les révolutions sont nées.

Sans parler pour l'instant de révolution, ce printemps 2024 devrait constituer, pour nos territoires, une phase de réflexion, de concertation et de participation pour des décisions ou des programmes qui engageront la vie de tous dans les prochaines décennies.

C'est le cas du Schéma de cohérence territoriale (SCoT Vallée de l'Ariège), du Plan local d'urbanisme intercommunal avec volet habitat (PLUiH), du Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) pour lesquels des travaux sont en cours et des systèmes de concertation sont ou seront déployés (registres, réunions publiques, etc.).

Au niveau communal, la gestion de l'eau dans tous ses usages nous préoccupe ; il nous semble que les énergies renouvelables pourraient être développées raisonnablement.

Le « bien-vivre ensemble » et le « bénévolat » devraient également être encouragés. Il conviendrait d'en débattre et de relancer, au travers de ces débats, le conseil citoyen de Saurat.

Ce printemps également, nous serons amenés à voter pour élire des représentants au Parlement européen. Il est très important de participer aux votes, surtout dans le contexte européen actuel.

Enfin, et comme d'habitude, le printemps à Saurat est synonyme de la reprise des activités culturelles et des événements festifs. Suivez les programmes qui vous sont proposés et, là encore, participez nombreux, échangez. Vive les printemps à Saurat.

Aditsiats à totis

Jean-Luc Rouan





Vie locale

L'épicerie de Saurat

Dimanche 21 avril une petite cérémonie conviviale a officialisé la passation de l'épicerie de Saurat. Béa et Patricia ont transmis le flambeau à Bertrand et Nathalie.

La municipalité remercie Béa et Patricia qui pendant près de sept années ont assuré avec dévouement et enthousiasme un service de proximité très utile aux Sauratois.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous accueillons les nouveaux épiciers Bertrand et Nathalie. C'est une chance pour Saurat d'avoir deux jeunes parents, qui après avoir choisi de s'installer sur la commune, acceptent de relever le challenge de faire vivre un commerce de proximité sur notre territoire.

C'est à nous, Sauratois, de les soutenir et de les encourager, à nous tous de participer et faire vivre cette épicerie multiservice.

Bienvenue donc à Bertrand, Nathalie, Loann et Élora.



Famille Bertrand Fouchac, les nouveaux épiciers

« Attachés à notre belle vallée de Saurat depuis plusieurs années, nous nous sommes installés définitivement pour y vivre en toute quiétude, et nous aurons à cœur de vous accueillir à l'épicerie avec bonne humeur et convivialité.

Nous mettrons à contribution notre énergie pour vous apporter des services dont vous avez besoin. N'hésitez pas à venir discuter avec nous.

INFOS PRATIQUES

Mairie

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14h15 à 17h. Une permanence est assurée par les élus le samedi entre 10h et 12h.

Le maire et les élus reçoivent sur rendez-vous.

- 196 rue Albert-Sans • Tél : 05 61 05 67 19
- Courriel : contact@mairie-saurat.fr • Site : www.mairie-saurat.fr
- Facebook : Mairie de Saurat
- PanneauPocket : choisir Saurat 09400

Secours

Samu : 15 • Pompiers : 18

Déchets

Les déchets verts sont à apporter à la déchèterie, le Smectom n'en faisant plus l'enlèvement. Pour l'enlèvement des encombrants, vous devez prendre rendez-vous avec le Smectom et ne les sortir que la veille du rendez-vous.

Smectom du Plantaurel, Las Plantos, 09120 Varilhes

- Tél : 05 61 68 02 02
 - Courriel : contact@smectom.fr • Site : www.smectom.fr
- Déchetterie d'Arignac**, route d'Arignac, 09400 Tarascon

• Tél : 05 61 02 86 20

Eau et assainissement

SMDEA09, 1 rue du Bicentenaire, 09000 Saint-Paul-de-Jarrat

- Tél : 05 61 04 09 00 • Courriel : relation.abonnes@smdea09.fr
- Site : <https://smdea.fr>

Bureau de poste

Du lundi au vendredi de 9h à 11h55, le samedi de 12h10 à 14h05

Nous continuerons à travailler avec les producteurs locaux.

Votre épicerie est en lien avec la mairie pour maintenir du lien social dans votre vallée.

À très vite à L'épicerie d'Élora. »

■ BERTRAND, NATHALIE, LOANN ET ÉLORA



Passation à l'épicerie de Saurat

Triez et recyclez vos déchets

Le compostage

C'est l'élément principal qui permet de réduire le poids de sa poubelle noire. 56 kg par an et par habitant de déchets compostables sont jetés dans ces poubelles. Le Smectom vous propose l'achat de composteurs individuels, ou vous pouvez utiliser un composteur partagé (aujourd'hui, il y en a un devant l'école).

Le broyage

Des opérations de broyages sont mises en place plusieurs fois par an. Vous pouvez déposer vos branchages aux dates prévues sur le site de broyage (ancienne route). Vous pouvez aussi emprunter un broyeur individuel deux fois par an.

La collecte

Une déchèterie est à votre disposition à Arignac, du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Si vous souhaitez faire enlever des objets encombrants (mobilier, gros électroménager...), prenez rendez-vous avec le Smectom au 05 61 68 02 02. Déposez vos objets devant votre domicile seulement la veille du jour de collecte fixé.

La collecte des bacs est organisée par quinzaine. Une semaine pour les bacs à couvercle jaune, une semaine pour les bacs à couvercle vert. Sortez vos bacs la veille au soir du jour de collecte et rentrez-les dès la fin de la collecte.

Consignes de tri

Comment reconnaître un emballage ? C'est un contenant, en métal, en polystyrène, en carton, en plastique. Celui-ci doit être jeté dans le bac à couvercle jaune.

Le tri des textiles

Tous les textiles d'habillement, linge de maison et chaussures usagées peuvent être déposés, dans des sacs fermés, dans un récup 'vêtements. Il y en a un près de la Maisou d'Amount.

Verre et papier

Plusieurs récup' verre ou papier sont à votre disposition sur la commune.

TEOMi

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères « incitative » (TEOMi) est en place depuis le 1^{er} janvier 2024. La première année (2024) sera consacrée aux mesures. La première TEOMi sera visible sur la feuille des impôts fonciers, à l'automne 2025.



LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL ET PARTAGÉ

✓ JE PEUX METTRE

- Épluchures, Restes de légumes
- Même les agrumes
- Restes de repas
- Essuie-tout (en petite quantité)
- Marc de café, Sachets de thé
- Coquilles d'oeuf broyées

✗ JE NE PEUX PAS METTRE

COMPOSTEUR INDIVIDUEL

- Poches plastiques *même dites compostables*
- Pain
- Mégots

COMPOSTEUR PARTAGÉ

- Mégots
- Tontes, terre, végétaux de jardin
- Brindilles, Feuilles mortes
- Pain
- Poches plastiques *même dites compostables*

smectom de Plaisance
Un doute, une question ? Trouvez la réponse : www.smectom.fr / biodechets@smectom.fr

MÉMO TRI

TOUS LES EMBALLAGES



réserve aux EMBALLAGES uniquement



X
Les emballages de produits dangereux sont à déposer en déchèterie
Déboucheur, blanchon de pétrole, insecticide...

LE VERRE



le petit +
Le verre se recycle à l'infini !

TOUS LES PAPIERS



le petit +
Agrafes, trombones et spirales toilés.

CONTACT : www.smectom.fr/ / 05 61 68 02 02 Smectom-Réduisons nos déchets



EN DÉCHÈTERIE, OU POINT DE COLLECTE

DES EMBALLAGES

- Les emballages des déchets dangereux chimiques de la maison



DÉCHÈTERIE



déchèterie

POTS DE FLEURS, JOUETS, objets en plastique...ne sont pas des emballages ! À ne surtout pas mettre dans les contenants jaunes.

PILES, AMPOULES

- Ampoules basse consommation
- Piles et petites batteries

DÉCHÈTERIE

GRANDES SURFACES MAGASINS DE BRICOLAGE



ET AVANT DE JETER...

- je trie tous mes déchets
- Je réemploie, réutilise, répare
- si je ne peux pas me déplacer en déchèterie, je fais appel au service d'encombrant

→ pour prendre rendez-vous : 05 61 68 02 02 / contact@smectom.fr

À LA POUBELLE

- lingettes, masques, couches
- papier cadeau métallisé
- cerclages et ficelles
- mégots.

SE JETTENT À LA POUBELLE



LE BON TRI, C'EST AUSSI

LES DÉCHETS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX

piquants, coupants et boîtes DASRI



pharmacie

LES DÉCHETS ORGANIQUES

de la cuisine et du jardin



Broyat ou tonte sèche



composteur

LES TEXTILES

même troués et chiffonnés, conditionnés en sacs !



récup' textiles

...ET PLEIN D'AUTRES FILIÈRES DE RECYCLAGE SUR WWW.SMECTOM.FR

Réhabilitation des cimetières de Saurat et Prat Communal

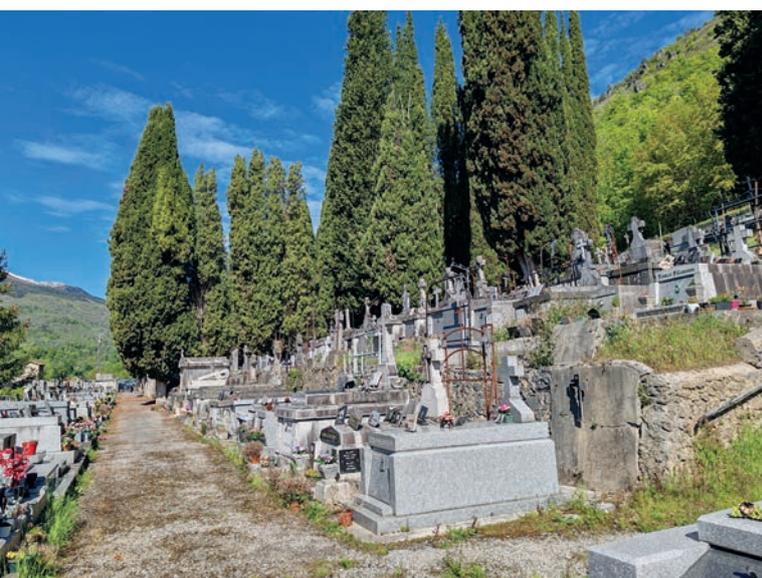
Face aux nouvelles contraintes imposées par la réforme funéraire, la commune s'est engagée dans un programme de réhabilitation des cimetières communaux de Saurat et de Prat Communal.

Dans un souci de respect et de sécurité face à la législation funéraire en vigueur, la mairie missionne le « groupe ELABOR Service Cimetière » pour réaliser la réhabilitation des cimetières communaux au travers d'un programme pluriannuel.

À cet effet, toute personne concernée par des concessions vendues mais non matérialisées ou concernée par des tombes très anciennes ou sans épitaphe, et qui tient à maintenir ses droits ou places, est priée de se faire connaître à la mairie, soit en se présentant, soit en envoyant un courrier (numéro de concession, nom de la famille propriétaire et noms des inhumés dans la tombe).

Au fur et à mesure de l'avancée du programme de réhabilitation des cimetières et aux étapes importantes, des informations complémentaires vous seront communiquées par voie d'affichage et de presse.

D'avance, merci pour votre compréhension et votre collaboration.



État civil

Naissances

- Léria Adam-Gervaiseau, née le 14/01/2024

Décès

- Jeanne Fournie veuve Vignes, décédée le 26/02/2024 à l'âge de 96 ans
- Ferdinand Bricaud, décédé le 6/04/2024 à l'âge de 75 ans
- Maurice Mazzoleni, décédé le 10/04/2024 à Hasparren à l'âge de 94 ans

Citoyenneté

■ Ce printemps, le 9 juin, nous serons amenés à voter pour élire des représentants au parlement européen. Il est très important de participer aux votes, et tout particulièrement pour l'Europe dans le contexte de crises que nous vivons. Allez voter et encouragez à voter, c'est l'Europe, mais également notre démocratie qui sont en jeu.



■ Pour progresser dans cet esprit de liberté, d'égalité et de fraternité qui nous est cher, nous devons développer les systèmes d'échange et de réflexion partagée. De nombreux sujets, très importants pour les décennies à venir, sont à discuter et à instruire entre nous. Ce sont les problématiques d'aménagement de l'espace, de transitions technologiques ou sociétales et bien entendu de changement climatique.

Cela se traduit par :

- des lois votées par les parlementaires que nous avons élus,
- des schémas : Schéma de cohérence territoriale (SCoT Vallée de l'Ariège), Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE),
- des plans : Plan local d'urbanisme intercommunal avec volet habitat (PLUiH).

Des travaux sont menés dans les collectivités. Nous devons les suivre et les alimenter par nos avis et propositions. Certes, des systèmes de concertation sont ou seront déployés (registres, réunions publiques, etc.), mais nous devons tout faire pour favoriser le débat et le partage d'idées, au plus près du terrain.

Un des outils prévus pour cela est le conseil citoyen ou conseil de développement. La municipalité vous propose donc de réactiver le conseil citoyen de Saurat, dès ce printemps, en tirant les leçons de notre première expérience et en organisant des débats sur les sujets qui nous préoccupent sur notre territoire : la gestion de l'eau dans tous ses usages, les énergies renouvelables, la biodiversité, l'aménagement et l'utilisation des espaces, les solidarités, par exemple.

Le « bien vivre ensemble » et le « bénévolat » seraient ainsi mieux compris et encouragés. Dans les prochaines semaines, la municipalité vous proposera donc de relancer le conseil citoyen et ses travaux, comptant sur votre participation active et votre motivation à défendre la démocratie locale. On vous attend nombreux et motivés pour débattre de nos enjeux sociétaux locaux. À bientôt.

Vie scolaire

Le second conseil d'école a eu lieu le 8 février 2024.

Quelques points sont à noter.

- Pour la rentrée de 2024, trois TPS (très petite section) ont demandé à faire la rentrée, certains à partir de janvier.
- Un créneau de cinq séances à la piscine de Foix a été obtenu entre le 31/01 et le 13/03, le mercredi matin de 9h40 à 10h20. Seules 2 classes y participent, les maternelles et CP/CE1/CE2.

Un grand nombre de parents agréés est requis pour assurer la sécurité des élèves. Or, aucun nouveau parent d'enfant de maternelle ne s'étant proposé pour passer l'agrément en début d'année, il faut faire appel aux parents de la classe de CM ou

annuler la sortie si le nombre d'encadrants n'est pas suffisant. Les parents sont invités à passer l'agrément lors des prochaines sessions.

- Les représentants des parents d'élèves demandent de rester vigilants concernant les poux.
- La mairie, les enseignantes et un membre de l'OFB (Office français de la biodiversité) vont déterminer ensemble une aire éducative pour 2024/2025 : il s'agit de choisir un endroit que les élèves pourront s'approprier. Ce petit territoire naturel, géré de manière participative, leur permettra de découvrir, d'expérimenter et de protéger la biodiversité.



Spectacle sur les droits des enfants

Alaé – Le mot de Sandrine

« Oh là là ! Quelle année ! Ça passe comme un éclair !!!

Les semaines passent et aucune ne se ressemble. Nous avons mis en place de gros projets en peu de semaines : gros challenge pour l'Alaé ! Mais, à Saurat, on ne lâche rien... Les vacances d'avril sont déjà là... et nos projets réalisés !!! Youpi !!!

Je vais vous parler surtout des gros projets car, en parallèle, il y a toujours du mouvement à l'Alaé avec des jeux sportifs, des jeux de sociétés, des balades, des décors...

- **Projet culturel à l'échelle du réseau LEC (Loisir, Éducation et Citoyenneté).** Cette année le thème est "Du bruit quand on mange". Du coup, nous avons réalisé une petite chansonnette de bruitages (croquer, mum, mâcher, avaler, remue ménage, roter, l'eau qui coule, et gros pétou !). Cela ne doit pas trop vous parler mais je vous assure que c'était une expérience rigolote !
- **Ensuite, nous avons réalisé le fameux M. Carnaval, un robot, en relation avec le thème étudié à l'école : la robotique.**
- **Parlons sport un petit peu.... Le même projet dans toute l'Occitanie : Vivez, bougez !!! Le but est de marquer des cubes à chaque fois que tu fais du sport, même à la maison en famille, et à la fin de la semaine nous comptabilisons les cubes. Ceci incite les enfants à bouger et à ne pas rester devant les écrans.**

- **Nous avons fait bien évidemment des petites décorations de Pâques.**

- **La semaine de la petite enfance sur le thème : "J'ai des droits, protège-moi"** Et oui, les enfants ont des droits et des devoirs, comme les adultes, mais cette fois-ci nous avons mis en avant les droits de l'enfant, qui sont douze au total. Pour faire passer le message aux familles, nous avons réalisé un petit spectacle en invitant les parents à venir voir les enfants sur scène, avec un petit goûter tous ensemble pour clôturer la soirée, un moment de convivialité qui, à mes yeux, est important pour le bon fonctionnement de l'Alaé.

Je tiens à remercier les familles qui nous soutiennent dans tous ce que l'on propose et surtout les enfants toujours ok !!!

J'espère que la lecture a été bonne et je vous dis à très bientôt pour la suite de l'année... »



Atelier décorations

Finances

Résultats exercice 2023

Après deux réunions de la commission finances et deux débats d'orientations budgétaires en conseil municipal, le 8 avril dernier, les conseillers municipaux ont validé les comptes administratifs et de gestion de l'exercice 2023 (tous deux validés également par la direction départementale des finances publiques DGFIP)

et ont adopté, ensuite, le budget primitif 2024 de la commune. Dans un contexte économique difficile, les comptes de la commune font apparaître des réserves importantes et les principaux résultats suivants, pour l'exercice 2023 (avec rappel de l'exercice 2022).

| | Exercice 2023 | | Rappel exercice 2022 | |
|--------------------------------|---------------------|-------------------|----------------------|-------------------|
| | Budget prévisionnel | Budget réalisé | Budget prévisionnel | Budget réalisé |
| FONCTIONNEMENT | | | | |
| Dépenses | 1 199 248,47 | 720 156,76 | 954 350,00 | 692 738,74 |
| Recettes | 901 000,00 | 958 444,38 | 894 350,00 | 930 987,21 |
| Virements internes | 298 248,47 | 0,00 | 60 000,00 | 60 000,00 |
| Résultat fonctionnement | 0,00 | 238 287,62 | 0,00 | 298 248,47 |

| INVESTISSEMENT | Budget prévisionnel | Budget réalisé | Budget prévisionnel | Budget réalisé |
|--------------------------------|---------------------|------------------|---------------------|------------------|
| Dépenses | 1 199 243,45 | 536 088,90 | 1 238 488,83 | 213 736,07 |
| Recettes | 1 161 451,87 | 609 315,23 | 1 181 203,36 | 194 242,16 |
| Virements internes (reports) | 37 791,58 | 0,00 | 57 285,47 | 57 285,47 |
| Résultat investissement | 0,00 | 73 226,33 | 0,00 | 37 791,56 |

| | | | | |
|------------------------------------|-------------|-------------------|-------------|-------------------|
| Résultat global (excédents) | 0,00 | 311 513,95 | 0,00 | 366 040,03 |
|------------------------------------|-------------|-------------------|-------------|-------------------|

Le résultat brut s'établit à + 311 513,95 € pour l'exercice 2023 après l'excédent constaté en 2022 à + 336 040 €, soit environ + 647 654 € de réserves constituées en deux ans.

Ces bons résultats cachent néanmoins, depuis plusieurs années, des difficultés croissantes en matière d'investissement et de fonctionnement.

Le faible niveau d'investissement réalisé, par rapport aux prévisions, est dû au fait que les projets sont trop difficiles à mettre en œuvre, pour des questions de complexité d'instruction des dossiers, d'acceptation sociale, de coûts en constante augmentation et de la faiblesse des subventionnements.

En matière de fonctionnement, la crise économique et l'inflation génèrent une dérive des charges. De son côté, l'État freine l'évolution des recettes des collectivités à un niveau plus faible (+ 2,9 %) que celle des charges (inflation : + 5,2 % en 2022 et + 4,9 % en 2023). La progression des recettes issues de la fiscalité locale et des dotations est évaluée à + 0,5 % pour 2024.

Tout cela se traduit par une marge nette d'autofinancement qui se réduit de façon inquiétante, ce qui limite grandement nos capacités d'investissement.

L'énergie et les prestations de services sont les postes de charge les plus importants, hors charges de personnel. Le coût de l'électricité augmente énormément (de 14 900 € en 2021 à 34 800 €

en 2023) et ce, bien que nous ayons pu bénéficier de « l'amortisseur électricité », pour environ 7 000 €.

Les réparations sur les engins augmentent à nouveau anormalement (environ 12 000 € sur les véhicules), même s'il faut prendre en compte le vieillissement du parc. Le renouvellement s'avère trop lourd à porter pour une petite commune.

Les dépenses générées par les contentieux (avocats, amendes, réparations) sont trop importantes sur notre territoire. Elles représentent environ 27 500 € pour 2023, à peu près comme en 2022. Les résultats des années à venir seront probablement pareillement impactés.

Il convient de rappeler que la commune ne possède pas de ressources exploitables générant des revenus croissants, hormis les loyers, pour environ 30 000 € et la production d'électricité solaire, pour environ 5 500 € par an.

Globalement et grâce à des économies drastiques, la hausse des charges de fonctionnement aura été limitée à 3,2 % en 2023.

Budget prévisionnel 2024

La commission des finances et les élus ont analysé les résultats 2023 et formulé les orientations budgétaires suivantes pour 2024 :

- pas d'augmentation de la part communale des impôts locaux en 2024 (comme depuis le début de la mandature),
- maintien du soutien aux associations anciennes et nouvelles,
- report des réserves (+ 647 654 €), dans les comptes 2024,
- maintien au même niveau de l'action sociale (budget CCAS),
- maintien d'un fonctionnement quotidien et de qualité assuré sur toute la commune (respect des personnels, entretien des bâtiments et des engins, propreté et qualité de vie maintenues),
- proposition d'un investissement soutenu (achats de biens, réfection de la voirie, gestion des cimetières, aménagement de la RD 618, toiture école, fin de l'adressage...).

Ainsi, pour 2024, un budget de fonctionnement s'établissant à l'équilibre (dépenses/recettes) à 1 483 206,09 € ainsi qu'un budget d'investissement équilibré à 1 389 833,20 € ont été adoptés.

À noter qu'il n'est pas prévu d'emprunt nouveau pour 2024, sauf incident. Ainsi, la dette se réduit. Elle devrait s'établir en

2026 aux alentours de 731 k€, soit à un niveau légèrement inférieur à ce qu'elle était en 2020.

À noter également que de grosses dépenses se profilent à l'horizon :

- mise à niveau des performances énergétiques des bâtiments municipaux (logements, école, mairie, salles polyvalentes...),
- mesures conservatoires et réparations des ponts et ouvrages d'art (mur du château d'eau : devis à 150 000 €, par exemple),
- mise à niveau du réseau pluvial,
- mise à niveau de la défense incendie,
- maintien en état de la voirie communale, routes et chemins,
- aménagement de la voirie du centre bourg,
- installations diverses, pour le commerce et l'artisanat, espaces culturels et ludiques ou installations de production d'énergie renouvelable.

Bref, il reste encore beaucoup de choses à faire. Nous nous y attelons, lentement mais sûrement.

Réunions du conseil municipal

Voici le rappel des points traités et des questions abordées. Vous trouverez les comptes rendus à la mairie et sur le site <https://www.mairie-saurat.fr>

22 janvier 2024

- 1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 18 décembre 2023
- 2) Protection sociale complémentaire
- 3) Ressources humaines municipalité
- 4) Épicerie de Saurat
- 5) Adressage
- 6) ENR
- 7) Point budgétaire

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Informations intercommunales : SCoT, Smectom, PLUiH, com-com
- 2) Informations communales : point d'info sur les travaux en cours affaire Fonquerne, travaux conseil citoyen et travaux commissions municipales, point d'info affaire FREE et Le Cloutel, point d'info communication

26 février 2024

- 1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 18/12/23 et du 21/01/24
- 2) Ressources humaines municipalité (remplacement et renfort)
- 3) Désignation délégué CNAS
- 4) Attribution de logement
- 5) Épicerie de Saurat
- 6) Zone d'accélération ENR

- 7) Prémption éventuelle immeuble 121 rue Albert-Sans
- 8) Gestion des cimetières
- 9) Débat d'orientation budgétaire
- 10) Taxe d'aménagement sur ZA de la communauté des communes
- 11) Charges de l'église

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Informations intercommunales : PNR, Smectom, SAGE, PLUiH, com-com
- 2) Informations communales : étude point d'info sur les travaux en cours affaire Fonquerne, travaux conseil citoyen et travaux commissions municipales, point d'info communication

25 mars 2024

- 1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 26 février 2024
- 2) Adhésion à l'ANEM
- 3) Transfert de la police de la publicité
- 4) Fond Unique Habitat
- 5) Suite du débat d'orientations budgétaires
 - a. Présentation des comptes administratifs et de gestion de l'exercice 2023
 - b. Propositions de reports
 - c. Proposition de subventions aux associations
 - d. Proposition d'évolution des taux de la fiscalité communale
 - e. Proposition de budget fonctionnement et investissement 2024
- 6) Demande de révision de la répartition de l'attribution de compensation

- 7) Autorisation de lancer les appels d'offres et les travaux sur la salle Saint-André,
- 8) Zones d'accélération ENR

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Informations intercommunales, informations communales
- 2) Questions diverses des élus.

8 avril 2024

- 1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 25 mars 2024
- 2) Approbation du compte de gestion 2023 de la commune
- 3) Approbation du compte administratif 2023 de la commune
- 4) Approbation du compte de gestion du CCAS
- 5) Approbation du compte administratif du CCAS
- 6) Vote des reports à nouveau
- 7) Vote des taux de la fiscalité communale
- 8) Vote des subventions aux associations
- 9) Approbation du budget primitif 2024 de la commune
- 10) Approbation du budget primitif 2024 du CCAS

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Informations intercommunales : réserve nationale souterraine, Smectom, SAGE, PLUiH, com-com
- 2) Informations communales : relance travaux conseil citoyen et travaux commissions municipales, point d'info communication,

Vie associative et culturelle



Le printemps est là, les animations sauratoises ont bien commencé. Le 1^{er} avril, le carnaval des enfants a été organisé par l'association des parents d'élèves. Ce fût une belle réussite avec la traditionnelle chasse aux œufs. La journée s'est poursuivie avec l'omelette de Pâques, occasion pour de nombreux habitants de toute génération de se retrouver avec plaisir, beaucoup de participants, journée très agréable.

Les 13 et 14 avril, l'association ENVIE vous a proposé le salon du bien-être avec de nombreux intervenants.

Le 20 avril, c'est l'ADAVS qui a organisé une soirée théâtre.

Ceci n'est que le début, voici la liste des animations prévues cette année. Merci à toutes les associations qui font vivre notre village.

CALENDRIER

| Dates | Animations | Lieux | Organisateurs |
|-------------------------|--|------------------------------|---|
| 12 mai | Marché aux fleurs | Place de la Rende | ADAVS |
| 1 ^{er} juin | Journée Far West | Place de la Rende | Association des parents d'élèves |
| 9 juin | Vide greniers | Place de la Rende | ADAVS |
| 16 juin | Théâtre et marché | Place de la Rende | La Paillote |
| 21 juin | Fête de la musique | Les cabanes de l'Espinal | Les Cennelles de l'Espinal |
| 22 juin | Fête de la Saint-Jean | Place de la Rende | Festen'Oc |
| 12 – 14 juillet | Festen Oc | Place de la Rende | Festen'Oc |
| 17 juillet | Marché nocturne | Place de la Rende | La Paillote |
| 17 juillet – 15 août | Expo photos : Le Souleilhan des années 80 | Ancienne école du Souleilhan | L'Ancienne Pharmacie |
| 20 juillet | Concerts | Les cabanes de l'Espinal | Les Cennelles de l'Espinal |
| 26 juillet | Randonnée : Les Sentinelles de la vallée | Vallée de Saurat | ADAVS |
| 27 juillet | Festival du conte | Maïsou d'Amount | Spectacles et contes |
| 28 juillet | Marché artisanal | Place de la Rende | ADAVS |
| 18 août | Marché artisanal | Place de la Rende | ADAVS |
| 31 août | Concerts | Les cabanes de l'Espinal | Les Cennelles de l'Espinal |
| 13 – 15 septembre | Stage de gravure | Place Conti | L'Ancienne Pharmacie |
| 18 octobre – 3 novembre | Exposition : Les Plis du monde | Place Conti | L'Ancienne Pharmacie |
| 19 octobre | Concert : La Clé des Champs | Église de Saurat | L'Ancienne Pharmacie |
| 20 octobre | Fête de la pomme | Place de la Rende | ADAVS |
| 2 novembre | Course en montagne : Les Quatras Cabanas | Vallée de Saurat | Saurat : patrimoine millénaire, village-rue et ses écarts |
| 22 décembre | Loto de Noël | Maïsou d'Amount | ADAVS |

La course de montagne des Quatre Cabanes

« Las Quatras Cabanas est une nouvelle manifestation de course en montagne, dans l'Ariège, à proximité de nombreux sites d'activités ouverts toute l'année, offrant un accueil capable de répondre aux grandes manifestations.

Cette manifestation, organisée par l'association Saurat : patrimoine millénaire, village-rue et ses écarts, avec la municipalité, le conseil de l'ONF et de nombreux bénévoles de la vallée, se déroulera autour de Saurat le 2 novembre 2024.

Sur la place de la Rende, place centrale du village, qui héberge depuis plusieurs générations des dizaines de marchés artisanaux, dans une ambiance festive, les compétiteurs seront encadrés et chouchoutés pour que chacun puisse trouver sérénité et joie dès les premières foulées.

Cette journée sportive, se voudra aussi festive, avec de nombreuses animations et une représentativité de nos artisans et de nos producteurs locaux. Las Quatras Cabanas conclura ainsi la saison des fêtes et marchés de manière forte et engagée dans des valeurs qui sont chères aux Sauratois.

Trois épreuves sont prévues

■ Las Quatras Cabanas, première épreuve, portant le nom de la manifestation, est une boucle de 34 km avec 2 400 m de dénivelé positif, qui a l'ambition de répondre aux aspirations des meilleurs compétiteurs. Le tracé suivra les sommets de notre vallée sauratoise et, dès le premier quart d'heure, vous serez portés de cimes en cimes, de cabane d'estive en cabane d'estive, d'orri en orri, sur la quasi-totalité du parcours.

La Caminada, épreuve plus accessible, est une boucle, de 13 km avec 650 m de dénivelé positif, située essentiellement dans le communal, sur des chemins que beaucoup d'entre vous connaissent.

■ Une course enfants, d'un peu moins de 2 km, viendra enrichir cette journée, en associant le sport à la culture du patrimoine. Cette troisième épreuve se voudra aussi éducative.

■ Le départ sera donné le matin aux environs de 9 h. Les coureurs de la première épreuve grimperont dès le premier quart d'heure, dans le sens horaire, afin d'avoir la meilleure lumière sur les cimes pyrénéennes et ne pas être éblouis par le soleil levant.

■ L'arrivée accueillera tous ces sportifs avec convivialité et chaleur, en musique, autour des artisans et restaurateurs aux mille saveurs qui sauront satisfaire les héros de cette journée et un public plein d'admiration.

Pourquoi cette manifestation ?

Autrefois, la vie s'organisait au printemps, autour des orris, des cabanes d'estive, avec d'immenses troupeaux d'ovins et bovins.

SAMEDI 2 NOVEMBRE 2024
COURSE DE MONTAGNE
LAS QUATRAS CABANAS
SAURAT HAUTE ARIÈGE

LAS QUATRAS CABANAS
Parcours 34 km - 2400 m d+

LA CAMINADA
Parcours 13 km - 650 m d+

COURSE ENFANTS

INSCRIPTIONS
chrono-start.com

Pour tous renseignements
Julien 06 24 25 05 00

Sur l'adret comme sur l'ubac, les pâtres bravaient des orages terrifiants et, aidés de leurs chiens finement dressés, assuraient la protection des troupeaux contre une faune sauvage.

Dans cet équilibre, une fois descendus des sommets, lors des veillées du soir, se narraient au coin du feu aventures et passions pleines de peur, de joies, d'exploits et d'amour.

Contes et romans naissaient, l'humanité traçait sa route et laissait à nos générations mille messages de beauté. Les cabanes de Labère, Estibat, La Doule et Cougougnac en furent les derniers témoins.

Le projet

À travers ce passé, pendant les pauses, alors que nous restaurions les cabanes, nous évoquons quelques anecdotes et faisons partager, outre quelques délices culinaires, le temps où nos montagnes étaient occupées par nos anciens.

Il nous vint alors l'idée un peu folle de faire découvrir notre patrimoine et la beauté du paysage qui nous entoure au plus grand nombre, par la création d'une course en montagne qui passerait par les quatre cabanes pastorales de notre vallée.

Ce projet a évolué puisque, en dehors du trail, nous envisageons d'utiliser certains sentiers pour d'autres activités de pleine nature (parcours de VTT, randonnées pédestres et équestres, balades en raquettes...).

Un petit groupe s'est naturellement constitué et travaille avec ardeur à la faisabilité de la réalisation de cette journée du 2 novembre.

Après des contacts avec l'ONF, puisqu'une grande partie du parcours se situe sur le territoire domanial, des rencontres avec la municipalité, une entrevue avec un technicien de la communauté des communes, le dépôt du dossier auprès de la préfecture, les demandes d'autorisations... le dossier avance à grandes foulées.

Nous devons maintenant nous attaquer à la préparation et à l'entretien de portions de chemins qui demandent du débroussaillage, de couper des branches, d'améliorer l'écoulement d'eaux de ruissellement, de sécuriser en enlevant quelques cailloux. Bref, tout ce qui permettra aux concurrents de parcourir ces chemins en toute sécurité et aux autres citoyens de se balader sans avoir peur de ségarer.

Pour se faire, la communauté des communes et la municipalité vont nous aider, l'association Fauconfasse, qui est déjà intervenue, va être de nouveau sollicitée, les bénévoles du Patrimoine vont devoir encore se mettre à l'ouvrage, les autres associations sauratoises vont être contactées et toutes les bonnes volontés seront accueillies avec la plus grande joie, tant au niveau de l'aide sur les chemins que pour l'organisation de la manifestation.

Budgétairement, ce projet de course sera financé à 75 % par les inscriptions. Pour le reste, une équipe va se charger de trouver des aides par du sponsoring, du mécénat, des dons (en sachant qu'ils sont déductibles des impôts).

Alors maintenant, il n'y a plus qu'à !!! »

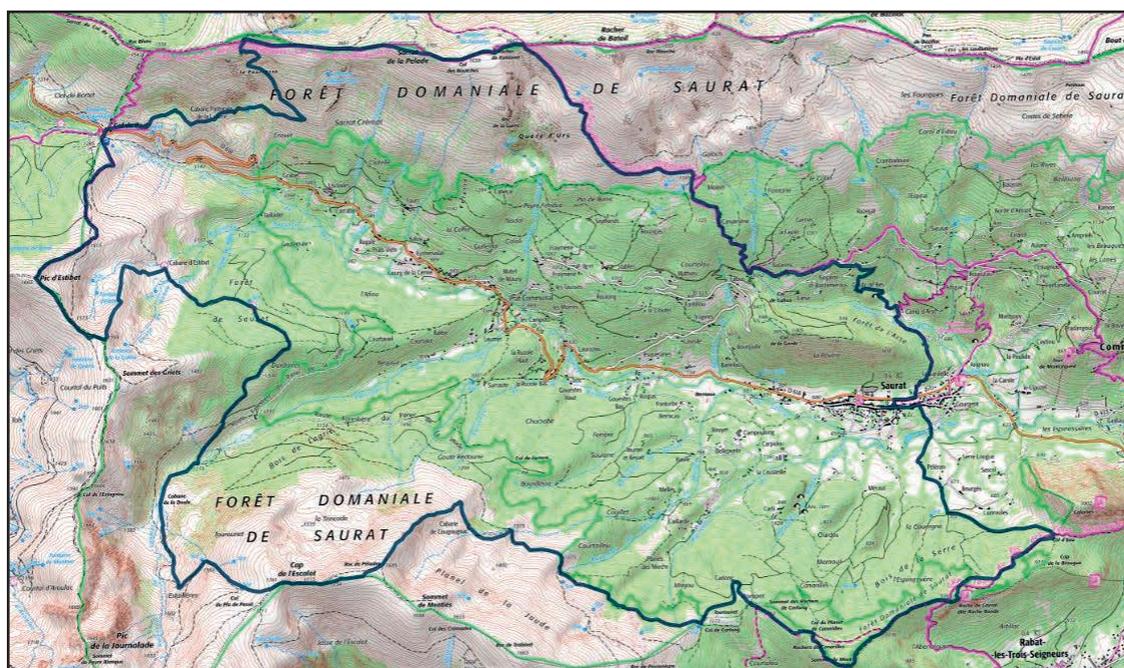
■ SAURAT : PATRIMOINE MILLÉNAIRE, VILLAGE-RUE ET SES ÉCARTS

Contacts

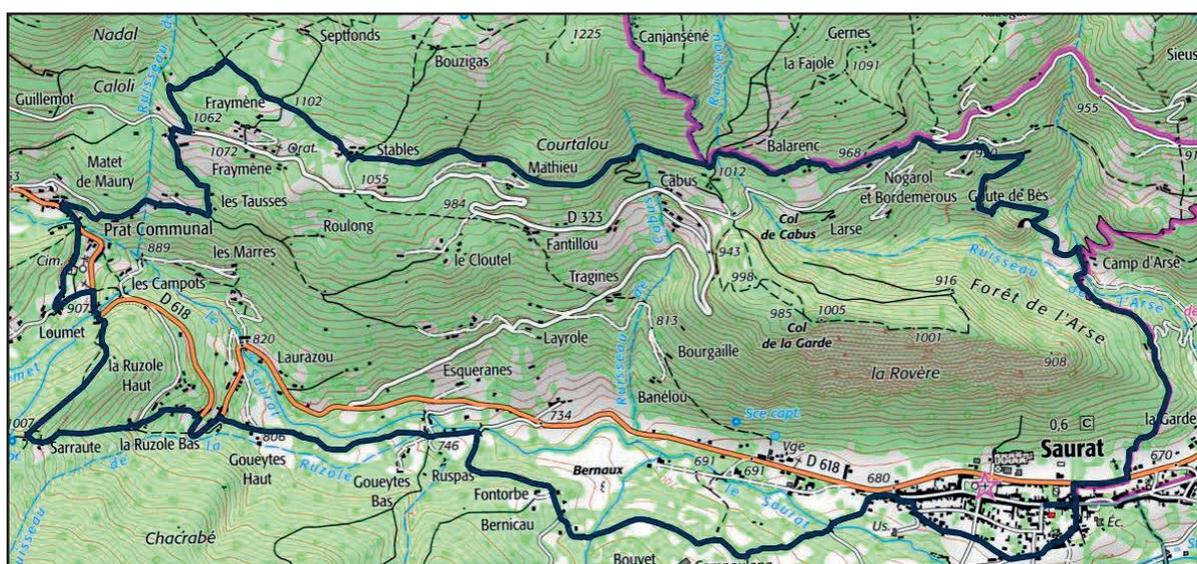
Julian : 06 24 25 0500

Georges : 06 88 05 84 42

Gilbert : 06 88 67 14 59



Las Quatras Cabanas, parcours de 34 km avec 2 400 m de dénivelé positif



La Caminada, parcours de 13 km avec 650 m de dénivelé positif

La guerre contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique, ou frelon à pattes jaunes, apparu en France en 2006, détruit les ruches et tue les abeilles. Sa pique est dangereuse pour les personnes allergiques. Depuis 2021, la municipalité encourage à lutter contre cette espèce envahissante, par l'organisation d'une campagne de piégeage, au printemps. Depuis quelques semaines et jusqu'au mois de juin, cela consiste à poser des pièges pour attraper les fondatrices de nids, qui sortent de l'hibernation.

■ Rappel pour la confection et la mise en place des pièges

Prendre une bouteille de soda ou d'eau pétillante, faire deux trous de diamètre 6 millimètres dans la partie haute et poser quelques graviers à l'intérieur.

Remplir la bouteille à moitié par un mélange bière brune, sirop ou limonade et vin blanc.

Placer le bouchon piègeur et suspendre entre un mètre cinquante à deux mètres au-dessus du sol.

Fin juin, le piège peut être enlevé et vous pourrez communiquer le nombre de frelons capturés à la mairie.



Le moustique tigre, un danger pour la santé ?

■ Pourquoi se méfier du moustique tigre ?

En général, ses piqûres sont bénignes, mais elles peuvent transmettre le virus du chikungunya, de la dengue ou du zika si le moustique a piqué auparavant une personne porteuse du virus.

■ Comment le reconnaître ?

Le moustique tigre, *Aedes albopictus*, est très petit, de l'ordre de 2 mm. Il porte des rayures noires et blanches et ses ailes sont noires. Il pique surtout pendant la journée. Il se développe dans de petites quantités d'eau stagnante où il dépose ses larves. Une fois installé, il est difficile de le déloger.

■ Comment éviter sa prolifération ?

Depuis 2004, le moustique tigre se propage rapidement d'un département à l'autre. En 2018, sa progression a été spectaculaire avec neuf nouveaux départements colonisés, dont l'Ariège, et placés en vigilance-rouge.

- Éliminer toute source d'eau stagnante, vérifier gouttières, caniveaux, regards...
- Couvrir les réservoirs d'eau, citernes, bassins, piscines hors d'usage...
- Changer l'eau des plantes, éviter les soucoupes...

■ Comment se protéger ?

Porter des vêtements couvrants, amples et de couleurs claires. Utiliser des pièges à moustiques et des produits anti-moustiques.

